



Municipalité de Verchères

581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
450 583-3307 | télécopieur 450 583-3637
ville.vercheres.qc.ca | mairie@ville.vercheres.qc.ca

AVIS DE PROMULGATION

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT N° 603-2024

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Municipalité de Verchères, le 2 décembre 2024 :

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 603-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 541-2018 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE - ADOPTION

Ce règlement est disponible au bureau du soussigné, situé à la Mairie au 581 route Marie-Victorin, Verchères, aux jours et heures d'ouverture du bureau, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Verchères, ce 3 décembre 2024

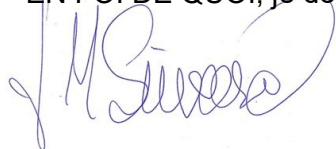
Me Jean-Marc Simard
Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Jean-Marc Simard, directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier, certifie par la présente sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le règlement No. 603-2024.

Avis publié le 3 décembre 2024 à nos bureaux et sur notre site Internet.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat ce 3 décembre 2024.



Me Jean-Marc Simard
Directeur des affaires juridiques et greffier-trésorier